



Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 décembre 2024

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de procurations : 6

Date d'affichage de la convocation : 26.11.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux du mois de décembre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire à la mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-six novembre deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER – Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI - Gérard CONRAD – Doria BOUDJI – Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX – Laurent GUILLO – Armand RUPP - Laurent BAYART – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERAULT - Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Hervé DIEBOLD – Jean-Charles WILLM

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Sébastien BOUREL donne procuration de vote à Monsieur Gérard CONRAD
Madame Elisabeth DEISS donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI
Madame Ornella PFEIFFER donne procuration de vote à Madame Béatrice BULOUE
Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER
Madame Sylvie RISSE donne procuration de vote à Madame Julie LINGELSER
Monsieur Philippe ROSER donne procuration de vote à Monsieur Hervé DIEBOLD

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 6 décembre 2024

Publié sur le site internet de la commune le 6 décembre 2024

Le Maire, Béatrice BULOUE



11. Proposition de création d'un jumelage

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 21

Conseillers
absents : 6
dont 6 avec procuration

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un groupe de travail a été constitué au mois d'octobre 2023 afin d'étudier des pistes de coopération transfrontalière. Les critères de sélection des communes jumelles cibles ont été définis comme suit :

- Facilement accessible depuis une grande ville
- Attrait touristique
- Présence d'une Grundschule

Le choix des élus s'est porté sur la commune d'Orsingen-Nenzingen, qui se situe à une trentaine de kilomètres de Constance.

Un premier contact a permis une rencontre avec Stefan Keil, Maire d'Orsingen-Nenzingen, en août 2024, en présence de Mme le Maire et quelques adjoints.

Le projet de jumelage est soumis à l'approbation du conseil municipal d'Orsingen-Nenzingen le 26/11/2024, en vue de confirmer la volonté de la commune allemande de se jumeler avec Mundolsheim.

Mme le Maire propose au conseil municipal d'approuver à son tour ce projet.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

- DECIDE d'approuver le projet de jumelage avec la ville d'Orsingen-Nenzingen,
- AUTORISE Mme le Maire ou son.s.a représentant.e à signer tout document afférant à ce jumelage, y compris des demandes de subvention.

ADOPTE A L'UNANIMITE
Par 27 Voix pour

Mundolsheim, le 6 décembre 2024



Le Maire,

Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,



Cathie PETRI